

0630023H  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LP LYCEE DES METIERS MARIE CURIE  
19 BOULEVARD AMBROISE BRUGIERE  
63039 CLERMONT FERRAND CEDEX 2  
Tel : 0473924170

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 12

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/01/2017

Réuni le : 07/02/2017

Sous la présidence de : Didier Zimniak

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 07/02/2017

**Sur la :**

[X] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[ ] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Répartition de la DGH de la SEGT 131 h réparties en 123 HP et 8 HSA.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0